

le BiGA 2021





Les membres de la commission Communication et information remercient l'ensemble des personnes qui ont participé et contribué à la rédaction des articles de ce BIGA.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

Retrouvez plus d'informations et d'actualités sur

www.gespunsart.fr



Suivez-nous sur la page Facebook de la commune

<https://www.facebook.com/Commune-de-Gespunsart-102724062278020/>

mars 2022

« Le Biga » est une publication éditée par la commune de Gespunsart

Rédaction et mise en page : les membres de la commission Communication et information du conseil municipal

Directeur de la publication : Gilles Michel, maire

Crédits photographies : commune de Gespunsart, sauf p. 2, panorama : Lise Hannequin ; p. 4, en bas à droite : Entente bouliste ; p. 6, en haut : Les Collectionneurs du Malbrough ; p. 7, en bas : APEV ; p. 13, carte itinéraires : PNR des Ardennes ; p. 17, portrait agent : P. Massit/OFB ; p. 18, en haut : L'Ardennais ; p. 19, au centre : Guy Lambert ; p. 27 : racool_studio et gpointstudio ; p. 28 : dessin de Gérard Patureauux

Imprimerie : Sopaic Repro, Charleville-Mézières

▶	Édito	3
▶	Événements	4
▶	Municipalité	8
▶	Travaux	10
▶	Environnement	12
▶	Solidarité	14
▶	Vie locale	15
▶	Partenaires	16
▶	Portrait	18
▶	Histoire	20
▶	Cartes postales	24
▶	Recette	26
▶	État civil	27



le mot du maire

En raison de la crise sanitaire, l'année 2021 a vu se poursuivre les mêmes difficultés qu'en 2020. Malgré cela, vous constaterez dans les pages de ce BIGA que des projets ont toutefois pu avancer ainsi que certains événements ont pu se dérouler normalement.

En ce début d'année 2022, nous pouvons espérer une nette amélioration des conditions sanitaires de manière à ce que l'ensemble de nos activités et nos projets ne puisse être ralenti de nouveau.

Toutefois, la vigilance doit demeurer, car nous ne sommes pas à l'abri d'un possible retour du Covid et, selon le corps médical, il serait souhaitable de poursuivre les gestes barrières dans certaines situations.

2022 voit également poindre une nouvelle inquiétude : celle des augmentations très importantes des prix de l'énergie et en particulier du gaz et de l'électricité (plus de 200 % d'augmentation). D'ores et déjà, nous savons que cela impactera inéluctablement la construction de notre budget communal 2022, mais également le pouvoir d'achat d'une grande majorité des habitants de notre village.

Le conseil municipal se réunira donc prochainement pour voter ce budget 2022 et nul doute que des choix et des priorités devront être faits pour maintenir en l'état le niveau fiscal actuel (impôt communal).

Certes, il conviendra de rechercher les économies à réaliser (chasse à la consommation) mais c'est surtout au niveau des investissements que cela se fera sentir par un nouvel étalement de ces derniers comme nous avons pu le faire pour la rénovation de la rue de la Belle Vue (les travaux ont été prévus sur les deux exercices budgétaires 2021 et 2022).

Bien entendu, tous les projets envisagés ne pourront être réalisés qu'en fonction des retours des demandes

de subventions obtenues auprès de nos partenaires (État, Conseil Régional) et ceci afin d'éviter de recourir à l'emprunt et d'alourdir notre dette.

Les projets ne manquent pas et le travail des commissions a permis de donner les premières perspectives de ce budget :

- ② Poursuite et fin des travaux de la rue de la Belle Vue (fin avril sous réserve de bonnes conditions climatiques) ;
- ② Réfection de trottoirs et construction d'une réserve incendie à Rogissart ;
- ② Rénovation des toits du lavoir du Malbrough, de la mairie et de la caserne des pompiers ;
- ② Élaboration d'un atlas de la biodiversité ;
- ② Réflexions sur la rénovation de la place des Pâquis et de la rue des Épinettes ;
- ② Installation d'un panneau électronique ;
- ② Informatisation de la gestion du cimetière.

2022 verra aussi l'arrivée prochaine de la fibre optique. D'ici quelques mois, la connexion devrait être possible via votre opérateur habituel et vous permettre d'améliorer les conditions de téléchargement.

Enfin, 2022 est aussi une année électorale essentielle et importante pour notre pays (présidentielle et législative) et pour notre démocratie. Je ne saurais que vous recommander de venir voter et remplir votre rôle de citoyen car « le pire à mon sens est de laisser choisir les autres à votre place ».

Malgré le contexte difficile et morose que nous vivons, vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour développer de nouvelles actions avec comme but essentiel le bien de tous.

Bien à vous,

Gilles Michel

Rétrospective des animations de l'année 2021

Qu'ils soient organisés par les associations du village ou par la municipalité, des événements festifs ont pu voir le jour et ponctuer cette année encore soumise à son lot de contraintes liées à la pandémie.

Retour en images sur quelques-unes de ces manifestations...

Distribution de chocolats à Pâques et à Noël



Commission des Fêtes et vie associative et culturelle

À l'école, le lapin a apporté des chocolats aux enfants. Ce fut une surprise gourmande bien appréciée !

Elle s'est renouvelée lors de la venue du Père Noël.

Constructions de nichoirs

Commission des Bois et commission des Affaires scolaires

Nos petits écoliers de la classe de CP ont fabriqué, avec l'aide de Romuald Cocu et de Sébastien Di Fiore, six nichoirs à mésanges. Puis un après-midi a été dédié à leur installation dans les arbres au lieu-dit Le Saint-Lieu, suivi d'un goûter à l'école.



Marché de l'artisanat du 3 juillet

Commission des Fêtes et vie associative et culturelle

Un marché nocturne de l'artisanat s'est tenu le samedi 3 juillet sur la place de l'Église. Il a réuni différents secteurs d'activité comme des étals de pierres naturelles, des sculptures, de la couture, des produits faits maison, des bijoux, des vitraux... Malgré une météo capricieuse, de nombreuses personnes sont venues découvrir et apprécier les animations.



Beaujolais nouveau

Association Fêtes, animations et culture

L'association a organisé une dégustation du Beaujolais nouveau. Un beau succès pour cette première.

Challenges de boules en bois

Entente bouliste

Les joueurs de boules en bois ont pu s'adonner à leur passion et se sont affrontés sous le soleil et dans la bonne humeur.



Barbecue du 14 juillet

Association Fêtes, animations et culture

Malgré la pluie tombée la veille, les habitants ont pu défiler avec les lampions et torches et profiter d'un beau feu d'artifice. Le lendemain, la journée festive s'est organisée autour d'un barbecue, ponctuée par quelques surprises qui ont ravi les petits et les grands.



Balade nocturne Le Jour de la Nuit

Commission des Bois, Parc Naturel Régional des Ardennes, Entente cyclo VTT et marcheurs de la Goutelle et Association Fêtes, animations et culture

Une soixantaine de participants ont profité de cette belle soirée du 9 octobre sur le thème de la pollution lumineuse en arpentant les rues de Gespunsart sous éclairage public, puis dans le noir pour observer le ciel et ses étoiles. Ils ont ensuite trouvé du réconfort en dégustant des produits locaux lors d'un moment de convivialité.



Repas des Aînés

Commission des Fêtes et vie associative et culturelle

Comme tous les ans, la municipalité a offert le traditionnel repas aux aînés du village âgés de plus de 65 ans. Quarante-vingts personnes ont pu profiter de cette belle journée festive ce 28 novembre, orchestrée par la commission des fêtes et vie associative et culturelle.



Bourse militaria

Les Collectionneurs du Malbrough

L'association Les Collectionneurs du Malbrough a organisé une bourse où l'on trouve des objets du quotidien des soldats, des armes neutralisées ou encore de la documentation. Cet événement attire un public de passionnés qui n'hésitent pas à venir de loin pour enrichir leur collection personnelle. Un rendez-vous que les passionnés et collectionneurs ne manquent pas.



Concert d'Automne et concert de Noël

Les Grands Jeux de Gespunsart

Le concert d'automne, autour des compositeurs de l'Est de l'Europe, a été donné par le *Quatuor Potron*, Pascale Rouet et Marie Denis. Celui de Noël a permis d'entendre les Chœurs des classes de 6^e et 3^e CHAM du collège Jean Macé de Charleville-Mézières sous la direction de Sandrine Visse, ainsi que l'Ensemble Instrumental *Les Amis des Torés* sous la direction de Lucie Chachereau et Romain Davazoglou.

Le public a profité de ces agréables moments autour de la musique.

Colis de Noël et visites à notre doyenne et à notre doyen

Commission des Fêtes et vie associative et culturelle

Un colis a été offert aux personnes qui ne pouvaient participer au repas des aînés.

Le maire accompagné de Viviane Meunier et de Céline Aubry ont rendu visite à notre doyenne Mme Péon et à notre doyen M. Noël tous deux âgés de 99 ans.



Marché de Noël

Les TorÉcoliers

Les 4 et 5 décembre, l'association des TorÉcoliers a organisé son premier marché de Noël qui a connu un réel succès. Bon nombre des objets fabriqués par les membres de l'association ont été vendus : couronnes, étoiles illuminées, sujets en crochet...

Maisons illuminées

Commission des Fêtes et vie associative et culturelle

Les membres de la commission ont identifié les maisons joliment éclairées. Bravo aux habitants des trente-sept maisons illuminées pour leur originalité et leur créativité. La magie de Noël était bien au rendez-vous.



Distribution de sapins et de décorations aux commerces

Commission Fêtes et vie associative et culturelle

La municipalité a offert aux commerçants du village des sapins pour décorer nos rues durant la période des fêtes de fin d'année.



Noël des enfants du village

Association APEV

Un Noël réussi grâce à une forte participation. Un grand merci aux parents et aux enfants d'être restés fidèles au rendez-vous après deux ans d'absence à cause de la pandémie. Les quarante-huit enfants présents sont repartis heureux de leur après-midi en ce 18 décembre.



Les cérémonies officielles

Voici un retour sur les différentes cérémonies qui se sont déroulées durant l'année 2021. Certaines eurent lieu en comité restreint à cause des conditions sanitaires.

La mairie remercie tous ceux qui œuvrent à leur bonne organisation ainsi que les officiels, élus et citoyens qui y participent.



20



2021



25 avril **Souvenir des Déportés**

8 mai **Commémoration Victoire 1945**

18 juin **Appel du Général De Gaulle**

14 juillet **Défilé officiel de la Fête Nationale**

5 septembre **Libération de Gespunsart**

11 novembre **Commémoration Armistice 1918**

5 décembre **Commémoration des Morts en Algérie**





Réalisations de l'année 2021

- › Réalisation des travaux de réfection des trottoirs de la rue de la Gare et route de Pussemange avec enfouissement d'un réseau électrique pour l'illumination des arbres (*Entreprise*)
- › Fin des travaux de pose des réseaux d'assainissement et d'eau potable de la rue de la Belle Vue (*Ardennes Métropole*)
- › Commencement des travaux d'enfouissement des réseaux secs – électricité, télécommunications et éclairage public – de la rue de la Belle Vue (*Entreprise*)
- › Construction d'un local poubelle dans la cour de la nouvelle école (*Personnel communal*)
- › Réalisation d'une aire de stockage de sel pour le déneigement dans un bâtiment communal (ex Jayot) (*Personnel communal*)
- › Remise en état d'un mur du lavoir de la rue Basse des Pâquis (*Entreprise*)
- › Attribution de la première Libellule « Commune Nature » suite aux travaux de désherbage manuel des trottoirs et des allées du cimetière par les agents techniques (*Personnel communal*)
- › Mise en place de trois défibrillateurs (DEA) place de l'Eglise, salle des fêtes et salle des sports (*Personnel communal*)
- › Mise en place du local Nero (Nœud de Raccordement Optique) et câblage des réseaux pour la fibre (*Conseil Régional*)
- › Achat et mise en place des illuminations des arbres de la rue de la Gare et de la route de Pussemange (*Personnel communal*)



Grands projets de l'année 2022

- › Poursuite et fin des travaux engagés rue de la Belle Vue (réseaux secs et voirie) (*Entreprise*)
- › Rénovation de la toiture en ardoises naturelles du lavoir du Malbrough rue de Hellé (*Entreprise*)
- › Mise en place d'une réserve incendie au centre de Rogissart (*Entreprise*)
- › Rénovation de trottoirs du hameau de Rogissart (*Entreprise*)
- › Mise en service de la fibre optique (*Indépendant de la commune*)
- › Réouverture de la bibliothèque (*Personnel communal*)

Rénovation du Malbrough



Dans le cadre de la préservation de notre petit patrimoine, des travaux sont prévus au lavoir du Malbrough.

La toiture va être rénovée en ardoises naturelles avec faîtage en tuiles de terre cuite à emboîtures vernissées.

Un pavage en grès d'Inde sera réalisé sur trois côtés du lavoir équipé d'un éclairage de sol Led.

Un nouveau bac en pierre bleue naturelle sera installé à la même place que l'ancien. Des plots seront installés afin de permettre la protection du site.

Enfin, notre artiste Karine se chargera de mettre la touche finale en procédant à un rafraîchissement de notre Malbrough.

À signaler que ces travaux sont réalisés conformément aux directives de l'Architecte des Bâtiments de France.

Que ce soit pédestre ou cycliste, avec ses 1 200 hectares de forêt et son fort vallonnement, Gespunsart possède un territoire propice à la randonnée.

Nous pouvons d'ailleurs régulièrement observer des groupes de marcheurs ou vététistes extérieurs arpenter nos chemins, appréciés pour leurs grandes diversités, les différents niveaux de difficultés, mais surtout pour le caractère sauvage de nos terres.

Circuits VTT

Le village est actuellement pourvu de trois randonnées balisées :

- Le circuit n°3 « le Blanc Caillou » long de 26 km pour un dénivelé de 510 mètres ;
- Le circuit n°4 « le Malbroutte » long de 5 km pour un dénivelé de 75 mètres ;
- Le circuit n°5 « les Sept Charmes » long de 6 km pour un dénivelé de 20 mètres.

Nous pouvons également noter l'existence du parcours de liaison n°1 entre Gespunsart et les Hautes-Rivières (circuit 3 et 10) long de 7 km.

La commune étudie la possibilité d'autres parcours pour développer l'attractivité de la discipline :

Un premier circuit faisant le tour du village passant par le hameau de Rogissart, sur une longueur d'environ 10 kilomètres.

Un second circuit, réservé au VTT et d'un niveau sélectif. La municipalité et « l'Entente Cyclo VTT Marcheurs de la Goutelle » ont créé et testé un parcours d'une trentaine de kilomètres pour un dénivelé de 900 m entièrement sur le territoire communal.

Ces deux circuits devraient prochainement voir le jour dans leur version définitive, ce qui permettra d'agréments l'offre en direction des promeneurs et des sportifs.

Enfin, depuis fin 2021, la commune a également mis à la disposition des randonneurs une aire de bivouac. Ils pourront faire étape et y planter leur toile de tente.



Pour ceux qui souhaiteraient s'adonner aux joies de la marche ou du vélo, nous vous rappelons que l'ECTG regroupe toutes ces activités. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter le club : clubgoutelle@orange.fr

Vous pouvez également découvrir les circuits référencés via le site du Parc Naturel Régional des Ardennes : <https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2021/11/Carte-VTT-2021-compressed.pdf>



Le CCAS ou Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal intégré au sein de la mairie. Il est obligatoire dans les communes de plus de 1 500 habitants, ce qui n'est pas le cas de Gespunsart qui a tout de même fait le choix de se doter de cet organisme.

Sa présidence est exercée de plein droit par le maire de la commune assisté de huit membres : quatre faisant partie du conseil municipal en place et quatre autres personnes de la société civile nommées par le maire. Toutes ces personnes sont bénévoles et soumises à une obligation de discrétion.

Quel est le rôle du CCAS ?

Il possède plusieurs fonctions :

- L'orientation vers l'aide sociale légale (ex. : aide à domicile, dossier de surendettement, aménagement de la maison pour les personnes handicapées, etc.)
- L'aide sociale facultative (aide sur dossier et sous conditions de ressources, en fonction du règlement intérieur)
- L'initiative d'actions sociales (animations)

Nous vous rappelons que le CCAS ne peut se substituer à l'aide sociale légale. Les prestations d'aide sociale légale sont des aides destinées à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou au handicap des personnes qui ne peuvent ainsi être aidées par d'autres moyens. Dans cette hypothèse, merci de contacter la Maison des solidarités de Nouzonville au 03 24 53 11 59.



Pour déterminer les actions sociales à venir, un questionnaire a été distribué à l'ensemble des habitants âgés de plus de soixante-cinq ans. Nous remercions les nombreuses personnes qui y ont participé. Grâce au traitement des réponses collectées, des projets vont être mis à l'étude, en partenariat avec la mairie, pour répondre aux préoccupations des habitants.

Comment contacter le Centre Communal d'Action Sociale ?

Soit par e-mail à l'adresse ccas@gespunsart.fr

Soit au secrétariat de la mairie

Vous pouvez également télécharger un dossier de demande d'aide facultative directement sur le site internet de la commune à l'adresse : <https://www.gespunsart.fr/la-mairie/ccas>.



« Sur un air de pizza, Marie-Pierre bonsoir... »
 À l'été 2021, une enfant du village est revenue à ses racines pour nous proposer ses services. Elle s'était déjà installée pendant huit ans de 2008 à 2016. Nous la retrouvons dans son camion rouge sur la place du Pâquis tous les lundis soir, toujours efficacement secondée par son frère Jean-François.

Sur un air de Pizza



Sur un air de Pizza

Nom de la gérante : **Marie-Pierre Lesire**

Installée depuis : **1^{er} juillet 2021**

Services proposés :

Pizzas artisanales

16 recettes de pizzas différentes et celle du jour

Boissons en canette

Carte bancaire acceptée



Gespunsart dispose d'un patrimoine naturel riche et varié. Les différents milieux – vastes bois, prairies, zones humides – sont, d'une part, les lieux d'habitat pour une grande variété d'espèces floristiques et faunistiques et, d'autre part, pour la collectivité, une ressource économique et une source d'attractivité et de développement local pour le territoire. À la fois sites de loisirs, sources d'emplois et réservoirs de biodiversité, ces espaces sont réglementés pour que l'on puisse préserver cet atout. Pour cela, la commune est accompagnée de différents partenaires. Nous vous présentons ici deux d'entre eux, l'Office National des Forêts et l'Office Français de la Biodiversité.

Office National des Forêts

En France, une commune sur trois est propriétaire de forêt. Au niveau des Ardennes, il y a 65 790 ha de forêts publiques soit 43 % de la surface forestière du département. La commune de Gespunsart a une surface forestière de 1 180 hectares. Partenaire privilégié des communes forestières, l'ONF met en œuvre le régime forestier, ensemble de principes visant à assurer la gestion et la conservation de la forêt.

Toutes les forêts appartenant à des collectivités dépendent d'un régime juridique spécifique : le **régime forestier**. La mise en œuvre de ce régime est confiée par la loi à l'ONF. Le régime forestier énonce un ensemble de principes visant à assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine forestier des collectivités territoriales, des établissements publics et de l'État. Dans ce cadre, la collectivité bénéficie d'un aménagement forestier, d'un programme annuel de travaux d'entretien et d'infrastructures en forêt, d'un programme annuel de coupes ainsi que de la surveillance et de la conservation du patrimoine.

L'**aménagement forestier**, réalisé normalement pour une période de vingt ans, est un document de planification. Pour le réaliser, on effectue une analyse de milieu et de ses potentialités, une analyse des besoins socio-économiques et un bilan de la gestion passée. Cet aménagement est le fil conducteur qui permet chaque année de proposer un programme de

travaux qui précise à la commune la liste des investissements nécessaires pour assurer la pérennité de leur forêt. Sur la base des objectifs fixés par la commune, l'ONF propose un programme annuel de travaux et de coupes.

Les coupes prévues à l'aménagement et marquées par l'ONF sont destinées à être vendues. Une commune forestière comme la nôtre peut toutefois autoriser ses administrés à exploiter, en contrepartie d'une taxe versée à la commune, certaines coupes pour un usage domestique (bois de chauffage), ce que l'on nomme l'affouage.



Les personnels de l'ONF affectés à la gestion de la forêt communale assurent :

- la surveillance patrimoniale de la forêt



- des missions de surveillances régaliennes par exemple une surveillance de la chasse, un contrôle des activités en forêt (la circulation des véhicules, dépôt de déchets, respect des espèces sensibles...)
- le suivi des travaux (encadrement des entreprises, contrôle de la conformité du devis signé par la collectivité...)
- le suivi et le contrôle des coupes (contact avec les exploitants forestiers, surveillance d'exploitation, opération du cubage, estimation de la valeur des bois...)

Un **Technicien Forestier Territorial** est l'interlocuteur privilégié de la commune qui peut le solliciter pour toutes questions relatives à son patrimoine forestier. Cet agent bénéficie du soutien des services spécialisés de l'agence en matière de travaux, commercialisation du bois, réglementation, cartographie, évaluation environnementale, conseil et préparation de dossier pour bénéficier des différentes aides publiques relative à la forêt...



Office Français de la Biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble du vivant de la planète et les interactions entre les espèces et les milieux. Sous la pression des activités humaines, elle est en péril. Les extinctions d'espèces s'accroissent. Or, elle nous est indispensable, nous fournissant l'oxygène de l'air, de l'énergie, de nombreux matériaux, nos médicaments, notre alimentation, etc. Pour protéger et restaurer la biodiversité, un nouvel établissement public de l'État est créé le 1^{er} janvier 2020 : l'office français de la biodiversité (OFB). Les agents de l'OFB ont les missions complémentaires de police de l'environnement, de connaissance et d'expertise sur les espèces ainsi que d'appui aux gestionnaires d'espaces naturels et plus généralement aux acteurs de la société.

Police de l'environnement

Les inspecteurs de l'environnement préviennent et répriment les atteintes aux milieux et aux ressources : pollutions, atteintes aux zones humides, cours d'eau, espèces exotiques envahissantes, protection des espèces protégées, lutte contre le braconnage...

Missions de connaissance

Les agents de l'OFB produisent des données environnementales issues de l'observation de terrain, participent à des travaux de recherche scientifiques et techniques (évaluation de la qualité écologique des milieux, suivi d'espèces, plans d'action pour la protection d'espèces menacées...)

Gestion et restauration d'espaces protégés

L'OFB apporte son appui technique aux réseaux de gestionnaires d'aires protégées et contribue également aux stratégies nationales en lien avec les espaces protégés.

Mobilisation de la société

Il est nécessaire de porter la biodiversité, dans l'opinion et dans les actions publiques comme privées, au même niveau que le changement climatique. L'OFB crée les conditions pour que des acteurs telles les entreprises, les collectivités, les fédérations, les associations se mobilisent et s'engagent à leur mesure et lance des initiatives de sensibilisation afin de favoriser cette prise de conscience en faveur de la biodiversité.



Appui aux acteurs et mobilisation des territoires

L'établissement aide aussi les collectivités territoriales dans la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité avec notamment les « Atlas de la biodiversité communale » ou l'initiative « Territoires engagés pour la nature ». Il participe également à la formation des élus à la protection de la biodiversité.



Qu'est-ce qu'un Atlas de la biodiversité communale ?

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un inventaire des milieux et espèces présents sur la commune. Il implique l'ensemble des acteurs de celle-ci en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Gespunsart souhaite se doter d'un tel atlas pour obtenir un outil d'information et d'aide à la décision pour la collectivité, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans ses démarches d'aménagement, de valorisation et de gestion.

Ce visage, vous le connaissez. Il s'agit de notre facteur Bruno. Il a sillonné les rues de notre village pendant trente-deux ans, de 1989 à 2021. Le 14 novembre 2021, dernière tournée... l'heure de la retraite a sonné. C'est plein d'émotion et avec un regard brillant que **Bruno Durighello** a bien voulu nous raconter comment il était devenu facteur, comment son métier avait évolué, et aussi cette proximité qu'il avait établie avec les habitants et qui dépassait bien souvent le cadre de son métier, ce dont il est fier.

Bruno est né le 21 octobre 1960, à Neufmanil. Crayat d'origine, il passe son enfance et son adolescence au village. Il commence à travailler à l'usine et passe en 1982 le concours de la poste pour devenir facteur. Il est reçu ! Il quitte alors l'usine en juillet 1983, remplit son sac de voyage avec quelques tee-shirts, un ou deux pantalons, sa brosse à dents, et le voilà parti pour la capitale début août. Il pensait y rester un an et pouvoir être rapidement muté. Pendant ces années, il n'aura pas vu une lettre, dit-il en riant, comble pour un facteur ! En effet, il était affecté au centre de tri de la Gare Saint-Lazare où il chargeait et déchargeait les sacs de courrier à destination ou en provenance de Normandie. Il devra attendre 1987, pour qu'un beau matin, son chef l'appelle et lui dise : « Bruno, t'as eu ta mutation dans les Ardennes, vers *Bouzonville*, quelque chose comme ça ». Ah ces Parisiens ! c'était « *Nouzonville* ». Quelle joie ! Bruno quitte alors la capitale et sa chambre de bonne de 9 m², pour revenir à *Nouzonville*, en tant que Rouleur à moto (mais sans moto, elle n'est jamais arrivée, dit-il avec un sourire). Il effectue également quelques remplacements sur des tournées dans la vallée. Puis en 1989, il a l'opportunité d'avoir sa tournée : il choisit *Gespunsart*. Il va alors découvrir ce qu'est le métier de facteur : la tournée, la distribution du courrier, les recommandés, les mandats, les maisons sans boîte aux lettres. Il apprend sur le terrain. Rappelez-vous, c'est le facteur qui délivrait la retraite adressée aux



personnes âgées par mandat. Il dit qu'il transportait souvent beaucoup d'argent. Son métier évolue au fil des années, il passe du carnet de commissions, du mandat papier à l'informatisation, avec des outils évolutifs et des applications qui ne fonctionnaient pas toujours. Il s'adapte. Et toujours avec le sourire. On lui demande de faire la distribution des ISA (Imprimé Sans Adresse, plus communément, la publicité), ce qu'il refuse. Il doit alors changer de tournée. Les *Torés* voulaient garder leur facteur et signer une pétition, mais qui n'aurait pas abouti. Bruno repart à *Nouzonville* pour une tournée à pied, de 2002 à 2004. Et en 2004, il a la possibilité de reprendre la tournée de *Gespunsart*, qu'il retrouve sans hésitation et avec plaisir, jusqu'à la fin de sa carrière. Trente-deux ans, ça crée des liens. Il redécouvre les *Torés*, établit le

contact, devient le confident de certains. Il prend le temps de discuter quelques minutes, de changer l'ampoule d'une dame âgée déjà debout sur une table, d'aller chercher un panier de bois au fond de la cave, ou même de changer une bouteille de gaz. Il sait que pour certains, il est la seule visite de la journée...



Bruno a la voix tremblante en racontant ses anecdotes, même ses tête-à-tête avec des chiens pas toujours sympathiques, dont il conserve encore des marques, ou même sa rencontre avec un python (sa phobie).

Aujourd'hui, c'est ce contact qui lui manque le plus. D'ailleurs avec le Covid, il avoue avoir beaucoup perdu en relations humaines. Il ne pouvait plus échanger une poignée de main, une bise, entrer dans les maisons... Il nous montre quelques photos du dernier jour de sa tournée, qu'il a bien voulu partager, et qui le touchent. Les Torés n'ont pas manqué d'imagination et certaines rues et boîtes aux lettres étaient décorées de banderoles « Bonne retraite », des cadeaux lui furent offerts, il était attendu dans les maisons pour un dernier « Merci ! Au revoir ! A bientôt !... » Beaucoup de larmes ont coulé ce jour-là. C'est une reconnaissance de sa gentillesse, de son dévouement, de sa disponibilité. Il profite de ses premières semaines de retraite pour s'adonner à ses loisirs en lien avec la nature, comme la



chasse, la pratique du sport, les balades à moto, le bricolage, le jardinage et la peinture. Il prévoit de voyager avec sa compagne et profiter davantage des moments simples de la vie de famille, puisqu'il est papa de deux enfants âgés de 24 et 26 ans. Comme tous les retraités, il dit que les journées passent vite, et qu'il ne s'ennuie pas. Il fait aussi partie d'une troupe festive « Les Têtes en l'Air ». D'ailleurs, souvenez-vous, ils étaient

village en juin 2015 lors de la fête de la musique.

Quel beau souvenir !



Voilà une belle carrière qui se termine. Bruno était au service des habitants, soucieux de leur bien-être. Il était donc naturel de lui rendre un hommage avec cet article, lui dire **merci** pour tout ce qu'il a fait auprès des habitants, et lui souhaiter une belle et heureuse retraite.





LE CONTEXTE

De la fin du XVIII^e siècle au début du XIX^e, Gespunsart connaît ses heures de gloire grâce à l'industrie des clous. En 1789, le village compte 300 maîtres cloutiers et 325 compagnons. En 1855, le hameau de Rogisart compte vingt-cinq cloutiers et onze « boutiques », nom donné à l'atelier du cloutier.

Tous font les beaux jours de la commune, permettant l'accroissement de la population et l'expansion de ses quartiers. Il subsiste d'ailleurs une *ruelle des Cloutiers*, témoin du passé glorieux de l'activité. Pourtant, au milieu du XIX^e siècle, l'activité périclité.

Soumises à la concurrence frontalière et à la révolution industrielle, les boutiques cessent petit à petit leur activité et les forgerons deviennent des ouvriers dans les entreprises métallurgiques voisines. Les jeunes garçons quittent le pays pour trouver du travail. Le village connaît une subite baisse de sa population.

Des habitants entreprennent de créer eux-mêmes des ateliers de ferronnerie tandis que d'autres s'associent en entreprises coopératives. La révolution est en marche, ramenant le travail au village. Les ouvriers qui ne trouvent pas d'emploi dans les ateliers locaux s'engagent dans les forges et

usines voisines. Le conseil municipal décide d'offrir de fortes subventions aux industriels qui souhaiteraient s'implanter dans le village. Ils entrent en pourparler avec l'usine Saint-Charles de Charleville. Cette dernière accepte de créer un atelier, demandant en contrepartie à la commune un hectare de terrain et 250 000 francs, s'engageant à lui remettre 100 000 francs dans l'éventualité de l'établissement d'une voie ferrée entre Gespunsart et Nouzon.

Les négociations n'aboutissent pas.

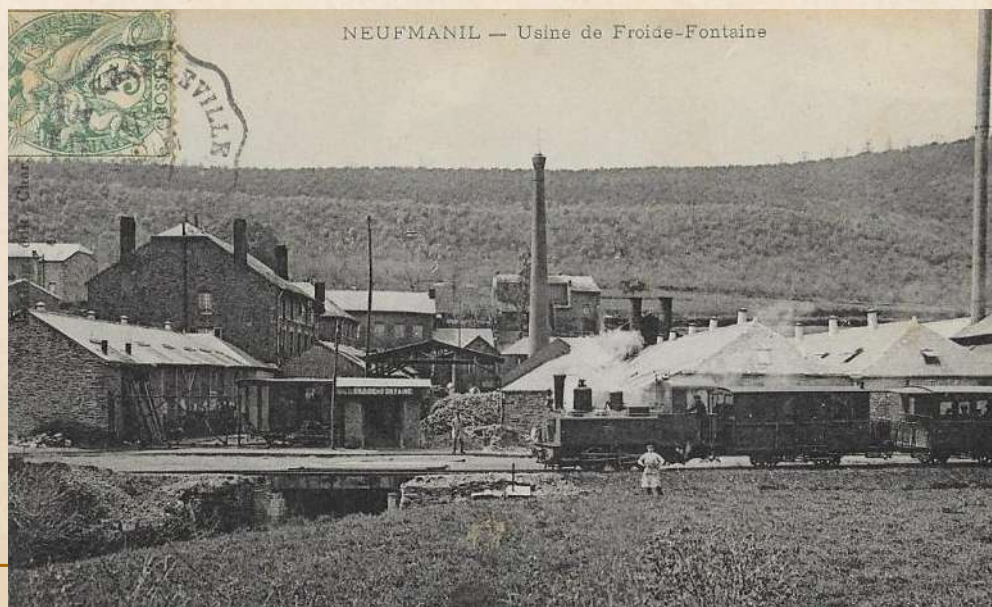
Tous les jours, ce sont trente à cinquante personnes qui effectuent le trajet aller-retour vers les usines et forges de Neufmanil, la Cachette et à Nouzon. L'idée de création d'une voie ferrée fait son chemin, indispensable au développement de l'industrie dans la petite vallée.

LE PROJET

Dès 1878, les maires de Nouzon, de Neufmanil et de Gespunsart ainsi que les principaux industriels locaux forment un comité local pour mener le projet. Ils font réaliser par l'ingénieur Mialaret un avant-projet présenté au Conseil Général lui demandant de le faire déclarer d'utilité publique. Le conseil municipal de Gespunsart s'engage à verser une somme de 200 000 francs.

Le 11 août 1880, le maire de Gespunsart rencontre son homologue de Sugny pour évoquer le projet de ligne Gespunsart-Nouzon, l'idée de liaison avec la Belgique est déjà présente.

Réclamé pendant plusieurs années par le même Conseil Général, le réseau de chemin de fer départemental secondaire des Ardennes connaît une mise en place difficile.



Connaissez-vous l'histoire... du Toré et de sa ligne ?

Après la défaite de 1870, les autorités militaires craignent que, dans le cadre d'une invasion, ce dernier n'aide l'ennemi à pénétrer rapidement sur le territoire français.

L'administration forestière refuse également d'accorder d'avance l'autorisation d'exploiter les coupes qui doivent servir d'amortissement à l'emprunt communal. Le Conseil d'État refuse en 1885 la demande d'emprunt.

Le comité d'initiative local entreprend la constitution d'une compagnie anonyme locale pour tenter néanmoins de lancer le projet et passe une convention avec le préfet en 1891, puis en 1893.

C'est à ce moment que le Conseil Général des Ardennes décide de créer trois autres petites lignes d'intérêt local. Le projet de la ligne Gespunsart-Nouzon est rattaché à celui de ces trois lignes. Le Conseil Général demande au gouvernement la reconnaissance d'utilité publique pour l'ensemble du réseau ardennais qui est accordée par la loi du 9 août 1894.

Le réseau est concédé pour cinquante ans à la société anonyme des chemins de fer départementaux à voie étroite des Ardennes.

Après presque vingt années de négociations, un réseau de chemin de fer à voie étroite, unique en France, voit ainsi le jour dans les Ardennes. Ce réseau, que l'on qualifie de secondaire, est muni d'un écartement de voie de 800 mm et non métrique.

Le projet peut être lancé même si, lors du conseil municipal de Nouzon en date du 9 mars 1894, sont émises plusieurs objections sur l'exécution du tracé qu'ils considèrent comme préjudiciable aux intérêts locaux.



~ LA CONSTRUCTION ~

C'est le 21 octobre 1894 que l'arrêté préfectoral qui concerne la traversée de la ligne Nouzon-Gespunsart est publié.

Commencent alors les expropriations nécessaires et la construction de la voie ferrée. Les premiers coups de pioche sont donnés au début du mois d'avril 1895.

La ligne longue de huit kilomètres est construite ainsi que les gares qui la desservent.

~ LA MISE EN ROUTE ~

Le 17 août 1896, la voie Nouzon-Gespunsart est inaugurée. Sous la direction du mécanicien en chef M. Joyaudet et du chauffeur M. Gillet, le train effectue son premier voyage accompagné des élus et de grandes festivités sont prévues pour l'occasion. La machine à vapeur peut enfin commencer ses voyages à travers la vallée de la Goutelle au grand plaisir des industriels et des habitants locaux. La légende du « Toré » est née !

~ L'EXPLOITATION ~

La mise en route ne plaît pas forcément à tout le monde. Ainsi, le 4 novembre 1896, le train est victime d'une tentative de déraillement. La compagnie est forcée de rappeler aux habitants de la vallée qu'il est formellement interdit de circuler sur les voies ferrées, même s'il est vrai qu'elle représente une très belle voie dénuée de boue. Elle donnera durant toute son exploitation un travail supplémentaire aux gendarmes qui ne cesseront de dresser des contraventions pour ces faits.

Si le choix d'une voie étroite paraît judicieux aux yeux des autorités militaires, évitant aux trains utilisant la voie métrique de l'emprunter, cet écartement non conventionnel se révèle à la longue être un handicap. Il ne permet effectivement pas le transport de charges lourdes, contrairement à son homologue à voie métrique, posant également des problèmes aux gares de jonctions.

La ligne connaît un vrai succès, on augmente même les correspondances les jours de fêtes.

À partir de 1900, l'utilisation de la voie métrique est autorisée sur le réseau secondaire. Lors d'une réunion du conseil général des Ardennes le 9 avril 1902, il est demandé la livraison de cinquante wagons pour voie d'un mètre pour les lignes Tremblois-Rocroi et Gespunsart-Nouzon, en remplacement des anciens qui seront envoyés à la gare de Vouziers.

Après seulement quelques années d'utilisation et après avis favorable du Conseil Général en 1901, la ligne s'y convertit en 1903. Elle doit également permettre la liaison avec le réseau belge. La ligne connaît un vrai succès, si bien qu'outre la réalisation d'une liaison avec la Belgique, on parle également d'une liaison avec les Hautes-Rivières via cette dernière. Lors du conseil municipal de Sedan en date du 27 août 1900, on évoque même le chemin de fer de Gespunsart à Vrigne-aux-Bois.

Malheureusement, la Première Guerre mondiale met le chantier à l'arrêt. La ligne est presque entièrement détruite, nécessitant une reconstruction.

Les entreprises tentent péniblement de rétablir leur activité. Aux problèmes de reconstruction, d'équipement et d'approvisionnement, vient s'ajouter la crise du charbon. L'usine de Mohon, où se situe la génératrice électrique, connaît une pénurie de combustible ne permettant pas l'alimentation électrique dans les communes. En décembre 1919, elle finit par se procurer le précieux sésame, malheureusement en quantité insuffisante et de mauvaise qualité, permettant le rétablissement partiel de l'électricité. Gespunsart pourra de nouveau être desservie trois jours par semaine.

En 1920, après de gros efforts, les entreprises rétablissent une bonne partie de leur activité, mais l'absence de train se fait fortement ressentir. Les livraisons doivent se faire par le biais de voituriers ce qui représente un surcoût considérable par rapport au transport ferroviaire. Le train est indispensable à l'existence des industries de la vallée. Les précieux rails de vingt-six kilogrammes arrivent finalement et les travaux de réfection commencent. C'est au mois d'août 1920 que la voie est de nouveau ouverte aux voyageurs, bagages et colis, même si le transit des grosses masses est encore impossible du fait du non-rétablissement des voies affectées à ce service à Nouzon. Petit à petit, la vie reprend son cours normal.

En 1925, la ligne est enfin prolongée jusqu'à Pussemange permettant la liaison des voyageurs jusque Bouillon par le tramway. Malheureusement, dans les années 1930, la crise économique ainsi que l'avènement de l'automobile et du bus mettent à mal les chemins de fer départementaux. En 1931, pour la première fois la ligne est déficitaire. C'est le début du déclin.

Le 22 juillet 1950, le petit train effectue son dernier voyage.





~ LES VESTIGES ~

Aujourd'hui, ne subsistent à Gespunsart de cette glorieuse époque que quelques bâtiments.

Tout d'abord la gare, une partie servant de logement et l'autre de vestiaire à l'équipe de football locale. Nous pouvons également remarquer l'atelier, de nos jours utilisé par les employés municipaux.

Nous notons aussi quelques passages

de la voie ferrée dans notre forêt ; c'est le cas entre Rogissart et Pussemange, grande ligne droite qui n'a gardé que son ballast enfoui sous l'humus.

Enfin, pour ceux d'entre vous qui se promèneront sur l'ancienne route reliant Gespunsart à Bagimont, peut-être arriveront-ils à repérer une étrange cabane dissimulée derrière la végétation. Il s'agit en fait d'un an-

cien wagon. Celui-ci, resté après la fermeture de la gare, est déplacé à deux reprises dans les bois pour servir de cabane de chasse. Bien que la société de chasse locale ait abandonné le wagon au profit d'une ancienne maison forte, celui-ci est resté sur son dernier emplacement.

Bien qu'il ait été fermé et protégé par des tôles, il a fâcheusement subi les affres du temps.



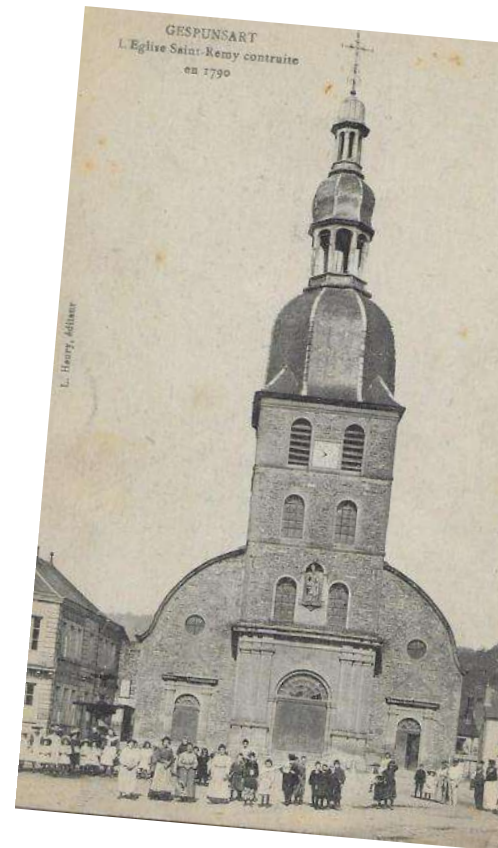


Le roi Dagobert :
Quand l'hôtel était un hôtel.

Le Saint-Lien :
Un clocheton sur la Chapelle ?



La rue de la Vierge :
Quand les villages disposaient encore
d'un bureau de poste.





Route de Pussemange :
Point de bolides à faire
ralentir à cette époque...



Rue de la Gare :
Le tas de fumier, signe
extérieur de richesse...

Retrouvez plus de photos anciennes
sur le site internet de la commune.

<https://www.gespunsart.fr/accueil-et-decouverte/histoire-et-patrimoine/galerie-de-photos-anciennes>

Jet d'eau de la place des Pâquis :
Quand on vous dit qu'il n'y a plus d'hiver !



Rue de Hellé :
Lessive et abreuvoir, le Marlborough
dans sa fonction initiale.

Un peu d'histoire avant de déguster ce délicieux gâteau...

Champagne et Ardennes se disputent la paternité de cette sorte de grosse brioche moelleuse, autrefois appelée *gâteau à la royale*, dont on ignore l'époque d'apparition (probablement après 1870, suite à l'exil d'Alsaciens fuyant l'intégration à la Prusse et ayant emporté dans leurs valises cette recette et leur moule à kouglof). Cependant, ce sont les Ardennes qui honorent le mieux cette pâtisserie, au point qu'on parle souvent de *gâteau mollet ardennais* et qu'il existe une confrérie de la galette au sucre et du gâteau mollet.

LE GÂTEAU MOLLET

*La recette
de Mémère !*

**Ingrédients :**

250 g farine
4 œufs frais
1 pincée de sel fin
125 g beurre
5 cuillères à soupe de sucre en poudre
25 g levure de boulanger
4 cuillères à soupe de lait

Préparation :

Dans une terrine, verser les 250 g de farine, une pincée de sel fin et 5 cuillères à soupe de sucre en poudre. Bien mélanger et former un creux pour y ajouter les 4 œufs frais.
Dans une casserole, faire fondre les 125 g de beurre à feux doux. Une fois fondu, ajouter 4 cuillères à soupe de lait et les 25 g de levure de boulanger fondu. Verser le tout dans la terrine de farine et de sucre précédemment évoquée.
Dans un moule à gâteau mollet, beurrer le moule tiède, le reposer pour y verser la pâte.
Laisser lever dans un endroit chaud pendant une heure.

Cuisson :

Enfourner votre préparation 25 minutes à 180° (th 6 ou 7)
Sur le moule, dans le four recouvrir le gâteau d'un papier aluminium.
Laisser refroidir avant de démouler.

NAISSANCES



BEKIROVSKA Melek	8 janvier
HAUDRECHY Jeanne	16 mai
DICHOU Lyla	18 juin
DUHAUPAS Mathéo	25 juin
SERE THIERCELET Nathanaël	6 août
LAMBIN BERNIER Ruby	25 août
LESIEUR Antonin	7 novembre

MARIAGES



BOULLEAUX Françoise et THIRY Laurent	10 juillet
PIRE Audrey et HENON Jérôme	17 juillet

BAPTÊME CIVIL

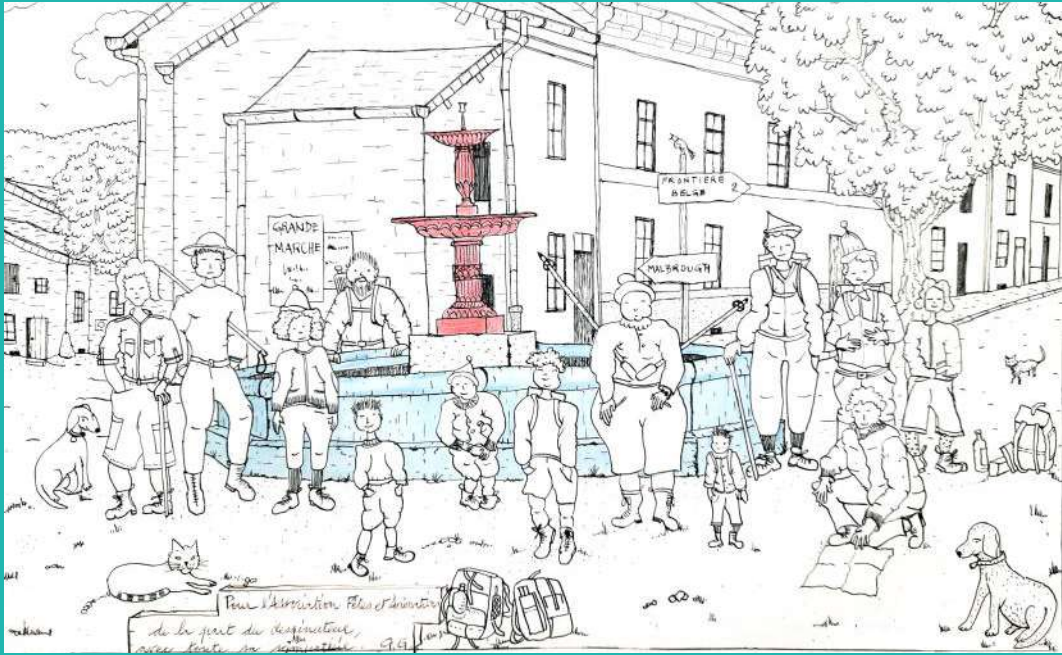


Roy Julia	26 juin
-----------	---------

DÉCÈS



ROYNETTE Annette née ZIMMER	6 janvier
CANON Georges	18 janvier
FRANÇOIS André	4 mars
MEUNIER Nelly née MICHAUX	8 mars
COLLU Carlo	14 mars
CUCOVAZ Adelmo	24 avril
FRITZ Francine née BRETON	22 mai
MEUNIER Étienne	31 mai
LEBLANC JEAN-PAUL	1 ^{er} juin
GIBARU Lucien	15 juin
COLLARD Jean	24 juin
CHARBAU Geneviève née MALCHER	26 juillet



commune de
Gespunsart